

Dounia News 736



N° 736 - Semaine du 27 août au 2 septembre
2007

[Maroc](#) - [Belgique](#) - [Europe](#) - [Agenda](#)

Editorial

Arrimer le Maroc à l'espace européen

Les objectifs et le contenu de l'accord d'association entre le Maroc et l'Europe unie sonne comme une musique très agréable à écouter.

C'est un projet idéaliste qui, si le Maroc et l'EU respectent leur engagement à la lettre, tous les Marocains vivront heureux dans un Etat de droit respectant ses engagements nationaux et internationaux pour le bien-être de chaque citoyen. C'est un petit aperçu historique et non exhaustif de cet accord d'association qui donne beaucoup d'espérance au peuple marocain. Aujourd'hui, avec plusieurs projets grandioses le Maroc en mouvement donne l'impression d'entamer une nouvelle dynamique et une symbiose énergique comme un pays émergeant voulant s'arrimer à l'espace européen.

- 26 février 1996 l'Accord avait été signé
- Dès 1963, le Maroc a demandé l'ouverture de négociations pour conclure un accord commercial en 1969.
- 1976 un nouvel Accord contenant des dispositions commerciales et une participation financière sous forme de dons au développement socio-économique du Royaume.
- 1976 à 1996 quatre protocoles financiers ont été signés complétés par des prêts de la Banque Européenne d'Investissement.
- MEDA I (1996-99), le programme qui représente un triplement de l'aide au Maroc
- MEDA II accompagné des programmes régionaux et des lignes thématiques, a permis d'augmenter considérablement, le montant financier attribué au Maroc.
- 1er mars 2000, Accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et le Royaume du Maroc
- Depuis le 1er janvier 2007, l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat (IEVP) prend la relève avec une enveloppe budgétaire prévue pour la période 2007-2010 de 654 millions d'euros, ce qui fait du Maroc le premier bénéficiaire des fonds européens dans la région.

Une politique européenne de voisinage

Cette politique offre de nouvelles perspectives de partenariat entre l'UE et le Maroc pour réaliser entre autres un programme ambitieux en offrant au Maroc une participation dans le marché intérieur ainsi que la possibilité de prendre progressivement part aux aspects clé des politiques et des programmes de l'UE.

La nouvelle politique européenne de voisinage renforcera le dialogue politique et la réduction continue des barrières commerciales afin de stimuler l'investissement et la croissance par un soutien financier accru pour que le Maroc puisse accompagner la mise en œuvre de l'accord d'association.

La BEI apportera également un soutien au secteur privé. La Commission propose un nouvel Instrument de Voisinage Européen et de Partenariat (IVEP) qui couvrira également l'aspect très

important de la coopération transfrontalière et transnationale entre le Maroc et l'UE.

Cela inclut une assistance technique ciblée et des actions de jumelage, l'approfondissement des relations économiques et commerciales, l'établissement d'un dialogue constructif sur la question des visas, un renforcement de la coopération directe entre les administrations.

Démocratie et Etat de droit

La coopération euro-marocaine a comme objectif, de consolider les instances administratives chargées de veiller au renforcement de la pratique démocratique et de l'Etat de droit, de veiller à la mise en œuvre de la réforme des collectivités locales, d'augmenter les efforts pour faciliter l'accès à la justice et aux droits, d'assurer une protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales conformément aux normes internationales, de mettre en œuvre les droits sociaux fondamentaux et les normes fondamentales du travail, de renforcer le dialogue politique et la coopération sur des questions de politique étrangère et de sécurité, ainsi que sur tout autre sujet d'intérêt commun. Pour conclure dans un élan enthousiaste et pessimiste, je nous souhaite de bons jours devant nous.

Source : UE - BEI

[Sarie Abdeslam](#)

Bruxelles, le 2 septembre 2007

[Top](#)

Maroc

- être passionné par l'univers du Net,
- savoir communiquer sa passion,
- être un « super bricoleur créatif » du Web,
- avoir des projets plein la tête de création d'activités sur le Net,
- avoir envie de vivre une expérience en informatique innovante avec des jeunes marocains de Rabat et de Tanger,
- maîtriser la langue française et avoir des notions d'anglais,
- vouloir créer ou trouver un emploi dans ce domaine,
- être inscrit comme demandeur d'emploi.

Intéressé(e) ?

Envoyez nous vos motivations par mail à yadranka.zorica@forem.be.

Une séance d'information est prévue le jeudi 20 septembre à 9h30. La formation commencera le lundi 24 septembre.

Pour plus d'informations :

Yadranka Zorica, responsable de l'Espace international du Forem
Place Cathédrale 16/8 à 4000 Liège
04/220.03.50 - 04/223.54.57 (fax)

Maroc/Espagne: L'accord sur l'immigration devant le Parlement

L'accord de coopération entre l'Espagne et le Maroc en matière de prévention de l'émigration illégale des mineurs a été soumis vendredi 31 août au Parlement espagnol pour ratification.

La conclusion de cet accord, approuvé par le Conseil des ministres, a pris fin le 6 mars dernier. L'Espagne devrait prendre cet accord comme modèle pour des négociations avec les pays subsahariens.

Synt-L'Economiste/Map - Vendredi 31 août - 17h15

Le calvaire des enfants non accompagnés à Mellilia

Les centres d'accueil de ces mineurs ne sont pas un lieu sûr pour garantir la sûreté et la protection des mineurs. Celui de Mellilia en est l'exemple notoire. Si la loi stipule que les mineurs non accompagnés doivent bénéficier, après neuf mois, d'un document légal, le centre d'accueil de Mellilia ne leur livre qu'un certificat non officiel et leur permet seulement l'accès à l'école ou au centre de formation professionnelle. Chose qu'ils ne peuvent faire que le soir, seuls, et non en compagnie des autres élèves de la ville. Bien évidemment, aucun certificat ni diplôme ne couronne ces études. L'objectif est de ne pas permettre à ces mineurs de demander la nationalité espagnole. Et même si quelques-uns d'entre eux essayent de suivre la procédure, l'administration n'entreprend pas les modalités nécessaires. La solution est donc une expulsion pure et simple sans respect des termes de la loi.

Nouri Zyad. 010907 Libération.

Le Koweït applique son nouveau week-end, les vendredi et samedi

Les Koweïtiens étaient pour la première fois officiellement en week-end

samedi, en application d'une décision du gouvernement qui a institué le congé hebdomadaire les vendredi-samedi, contre les jeudi-vendredi auparavant.

[Top](#)

Belgique

FORMATION POUR MINISTRES DES CULTES D'ORIGINE ETRANGERE

Le Centre Interuniversitaire de Formation Permanente (CIFoP) a mis en place un programme de formation pour ministres des cultes d'origine étrangère, s'adressant aux ministres des divers cultes reconnus en Belgique mais aussi aux aumôniers.

Une première session de cette formation s'est déroulée en juin 2007 et, partant de cette première expérience pilote, une nouvelle session aura lieu en septembre.

Le programme comprend trois modules :

Un premier module linguistique (21 heures) est destiné à améliorer la maîtrise du français (un test de français dispensera les participants ayant le niveau requis).

Un autre module (12 heures) sera dédié à la société belge (et wallonne) pour se familiariser avec les institutions politiques, les éléments du droit belge (droit de la famille, matières éthiques, etc.)... d'une manière purement descriptive.

Un dernier module (12 heures) sera consacré aux relations entre les cultes et les pouvoirs publics en Belgique et en Région wallonne (statut des ministres des cultes, dispositions concernant les établissements cultuels,...).

La formation est gratuite ; les participants recevront également un support pédagogique (et les frais de déplacement peuvent être remboursés lorsque le déplacement excède 10 km). La formation se déroule dans les locaux du CIFoP à Charleroi (accès aisément par la route et par chemin de fer).

Cette formation s'inscrit dans le cadre des projets soutenus par le Fonds d'Impulsion pour la Politique des Immigrés et a également reçu le soutien de la Direction générale des Affaires sociales et de la Santé du Ministère de la Région wallonne.

Intéressé ? Informations et inscription auprès de Stefania RIOLI, rioli.stefania@cifop.be, au plus tard pour le 5 septembre 2007. <http://www.cifop.be/>

[Top](#)

Europe

Ainsi donc la communauté autonome d'Euskadi aura un déficit de 13000 salariés par an à partir de 2017. La solution est tout indiquée: faire appel aux immigrés. On ne s'en prive déjà pas: de 1996 à 2005 leur nombre a triplé en Euskadi, passant de 10000, à 32000 par an. Pour assurer la croissance. En attendant ce nouveau déficit de 2017. La plupart sont Latino-américains. Et nos experts en économie ne voient (ne cherchent) pas d'autre solution. Celle-là est tellement rentable! Les machines-outils (on doit les concevoir comme telles) nous arrivent gratuitement à domicile, prêtés à l'emploi.

Que dire de ces milliers d'immigrés renvoyés chez eux manu militari dont nous parlent chaque jour les infos? Allez comprendre quelque chose! Quant aux pays qui «produisent» gratuitement ces ouvriers on leur enverra quelques aumônes en compensation. Ils pourront continuer à végéter dans leur misère.

La veille de l'article du Journal, je lisais dans un quotidien parisien que les Philippines «exportent» (comme de vulgaires marchandises) 85% des infirmières qu'elles forment, dont 35000 vers la Grande Bretagne. Celles qui restent au pays ont en charge 60 à 100 malades par jour.

La dernière décennie du siècle passée, l'Afrique a perdu 60% de ses médecins, ingénieurs et autres universitaires, partis enrichir les pays riches. Sans que cela ne coûte un seul kopeck à ces derniers.

Les experts de nos Chambres de Commerce et Industrie étaleront orgueilleusement les chiffres positifs de leurs bilans, sans jamais faire paraître le coût de tous ces cadres et ouvriers. Puisqu'ils n'ont rien coûté! N'est-ce pas la loi de la mondialisation, la loi de la libre circulation? Lois qui n'ont jamais été votées par aucun parlement et qui relèvent de la loi de la jungle. Demandez ce qu'ils en pensent aux milliers de candidats à l'Europe qui ont coulé entre Tunisie et Italie ou entre Sénégal et Canaries en voulant fuir leur misère pour notre Eldorado. Sans compter ceux qui crèvent en traversant le Sahara. Quel scandale que ce mur des Israéliens!

Une autre loi à laquelle nos experts aiment se référer: la loi de l'offre et de la demande. Jamais votée par un parlement celle-là non plus. J'y ai pensé en lisant les infos sur le manque de main-d'œuvre en Iparralde. Elle manque en général dans les métiers les plus durs, les moins payés. Selon cette fameuse loi de l'offre et de la demande dont on se revendique, ne devrait-on pas gagner plus dans les métiers qui manquent de main-d'œuvre? On nous explique que le logement coûte plus cher parce qu'il en manque. Allez faire comprendre à un cadre qu'un manœuvre doit gagner plus que lui, si on veut en avoir! On a donc contourné l'obstacle: on fait appel aux immigrés. Ceux pour qui personne n'a dû payer d'études universitaires cette fois. Allons-y donc la conscience tranquille.

Il faut se rappeler toutefois, que quelque part, une femme, leur a donné la vie et les a eus en charge jusqu'à l'âge de la rentabilité. Et donner la vie, ne serait pas du goût des Basques selon Le Journal. Qui aurait pu ajouter qu'en Iparralde on est à la même enseigne qu'au Sud: le déficit des naissances augmente de recensement en recensement. Il était à 450 par an lors du dernier. Comme par ailleurs, il se crée chaque année 750 emplois de plus qu'il n'en disparaît, cela fait par an 1200 immigrés nécessaires pour satisfaire la demande de main-d'œuvre. De la métropole, de l'Est, si ce n'est d'Afrique. Nous n'avons peut-être pas de plombier, mais il y a des maçons polonais, même à l'intérieur. Malgré cela on nous serine qu'il faut cotiser pour créer des emplois. Pour qui?

Parler de chômage au Pays Basque n'est-ce pas de la littérature? Ces 8000 chômeurs en face des 8000 emplois vacants, est-ce que ça ne mériterait pas d'être un peu approfondi? La majorité de nos chômeurs ne seraient-ils pas des immigrés venus ici, persuadés, à juste titre, qu'ils trouveront?

Une question pour terminer. Je l'ai déjà posée. Sans aucune réponse jusqu'à présent. Pourquoi créer des emplois là où il n'y a pas de main-d'œuvre au lieu de construire les usines là où il y a de la main-d'œuvre? La ferraille exportée ne souffre aucun traumatisme. Le Journal (Euskalherria) 310807

[Top](#)

[Agenda](#)

**européenne:
LES "PROJETS DEMOCRATIE JEUNESSE"**

Cette action a pour objectif de favoriser les différentes formes de participation active des jeunes et de les familiariser avec les mécanismes de démocratie représentative et/ou participative et de les aider à exploiter au mieux les possibilités de participation qui s'offrent à eux.

Ces projets doivent être axés sur un thème spécifique comme la participation active, la diversité, l'inclusion sociale, la citoyenneté (locale ou européenne), l'avenir de l'Europe...

Les partenariats doivent être diversifiés et peuvent inclure des associations ou organisations de jeunesse, mais également des groupes informels de jeunes ou des pouvoirs publics (communes, échevinats, services jeunesse...). Evidemment, les jeunes doivent rester les acteurs et bénéficiaires principaux.

Comme vous travaillez dans ce domaine, ou êtes peut-être intéressés à le faire, le BIJ a le plaisir de vous inviter à une demi-journée d'information sur cette nouvelle action du programme "Jeunesse en Action".

Cette séance se déroulera le samedi 15 septembre,
de 9.00 à 12.30

au BIJ, 20-22, rue du Commerce, à Bruxelles (métro TRONE ou Gare du Luxembourg), 4e étage

L'équipe du BIJ

Bureau International Jeunesse

20-22 rue du commerce 1000 Bruxelles. Tél. 02 219 09 06. Fax. 02 218 81 08.

Site : www.lebij.be - E-mail : bij@cfwb.be

Le BIJ est cogéré par le Commissariat Général aux Relations Internationales et la Direction générale de la Culture du Ministère de la Communauté française de Belgique.

CINÉMA. L'association Ishtar organise son premier festival du documentaire et du court-métrage du vendredi 24 au vendredi 31 août. Autour du thème « Mémoires de luttes », films sur l'Algérie, la Palestine, la France ou l'Afrique (hommage à Sembène Ousmane). 10, rue du Cardinal-Lemoine, Paris-5e. Voir le programme sur son site. (Tél. : 01-43-29-33-08)

INÉGALITÉS. L'Université d'été de Peuple et Culture aura pour thème : « Les inégalités dans la société contemporaine : en comprendre les causes pour mieux les combattre » et se déroulera du 29 août au 2 septembre à Mains d'Œuvres, Saint-Ouen (Seine Saint-Denis). Plus d'informations : www.peuple-et-culture.org

AFRIQUE. Le Musée du quai Branly accueille, du 19 juin au 16 septembre, deux expositions : « Ideqqi , art de femmes berbères » mettra l'accent sur l'art populaire des peuples berbères ; « Objets blessés, la réparation en Afrique », se penchera sur la décision de réparer un objet plutôt que de le remplacer et mettra en lumière la diversité des techniques employées. (Tél. : 01-56-61-70-00.)

EUROPE. Sous la direction de Julia Kristeva et Frédéric Ogée, journées « Europe des cultures et culture européenne : communauté et diversité » du 17 au 21 septembre, à la Cité Internationale universitaire de Paris, à l'Université Paris-Diderot, et à la Bibliothèque nationale de France. Inscription gratuite et obligatoire. (Tél. : 01-57-27-55-93 ou 01-57-27-55-90, anne.burande@univ-paris-diderot.fr - micheline.brault@univ-paris-diderot.fr, www.univ-paris-diderot.fr).

APPEL A CANDIDATS POUR UNE FORMATION AUDIO-VISUELLE

Formation technique Vidéo en vue de la réalisation d'une interview d'une personnalité politique, artistique ou sportive. (Seulement et uniquement pour Bruxelles Capitale)

Le but de cette initiative est de permettre à un groupe de stagiaires d'acquérir un savoir faire concernant un moyen de communication important qu'est la vidéo, à travers une série de reportages visuels.

La formation aura lieu une fois par semaine, les jeudis. **Délai de la formation** : de octobre à décembre 2007. Trois modules sont prévus. En moyenne 3 heures par semaines seront nécessaires pour terminer avec succès un apprentissage adéquat.

Inscription : Hiwar – 25 rue Grisar - 1070 Bruxelles ou par email : hiwar1@hotmail.com ou GSM: **0477.29.69.79**. Les préinscriptions doivent nous parvenir au plus tard le 20 septembre 2007, date de la clôture définitive.

Pour visiter le site Dounia News

[Editorial](#) - [Maroc](#) - [Belgique](#) - [Europe](#) - [Agenda](#)

S'inscrire pour recevoir Dounia News

Message propulsé par [Siplio](#)

[Cliquez ici pour vous désinscrire](#)